

L'adaptation scolaire et la scolarisation des élèves handicapés

L'Adaptation scolaire et la Scolarisation des élèves en situation de Handicap répond aux besoins éducatifs particuliers d'élèves repérés par les enseignants et/ou les familles. Ces élèves sont accompagnés par des enseignants spécialisés qui travaillent en étroite collaboration avec les équipes pédagogiques.

Regroupements d'adaptation

Les enseignants spécialisés travaillant en **regroupement d'adaptation** viennent renforcer les équipes pédagogiques, afin de mieux répondre aux situations particulières d'élèves présentant des difficultés importantes : Ils peuvent intervenir directement dans la classe, regrouper des élèves pour des durées adaptées à leurs besoins, ou leur apporter une aide individuelle.

En 2016/2017 voici les écoles qui accueillent des Regroupements d'Adaptation :

St Louis ; St Joseph Viala
Notre Dame St Théodore ; Vitagliano
Sacré-Cœur Barthélémy ; Notre Dame Major
Perrin Sainte Trinité
Ste Bernadette
Henri Margalhan ; Tour Sainte
Jeanne d'Arc Boyer
Ste Marie Aubagne ; Ste Marie St Loup
Notre Dame de la Viste ; St Joseph L'Estaque ; Ste Thérèse d'Avila
Louise de Marillac ;
Saint Mauront ; Sainte Marguerite

CLIS : Classes d'inclusion scolaire

Les CLIS sont des dispositifs collectifs de scolarisation, installés dans une école. Les élèves orientés en CLIS bénéficient d'une pédagogie adaptée à leurs besoins spécifiques. Les CLIS de type 1 accueillent des élèves présentant des troubles importants des fonctions cognitives ou mentales. En font partie les troubles envahissants du développement, ainsi que les troubles spécifiques du langage et de la parole. Les CLIS DYS accueillent des enfants présentant des formes sévères (troubles durables et persistants) de dyslexie, dysphasie et dyspraxie, afin de conforter les apprentissages en langue orale et écrite, et favoriser les inclusions en classe ordinaire.

CLIS

Sainte Marie Blancarde
Sévigné
Jeanne d'Arc Mermoz
Notre Dame de la Jeunesse
Ste Marie Madeleine (CLIS Dys)

Classe passerelle Sainte Bernadette

La classe passerelle accueille pour une durée maximale d'une année, des enfants de 6 à 12 ans, non porteurs de handicap avéré, et ne présentant pas de trouble du comportement. Ils sont admis suite à une proposition d'une équipe de suivi de la scolarité.

L'objectif principal de cette classe est la réinsertion et la resocialisation de ces élèves entrés dans un processus de rejet du cadre scolaire et des apprentissages. Elle fonctionne comme un groupe classe permanent, même si les élèves sont en inclusion dans leur « classe de référence » pour certaines activités. L'enseignement y est individualisé.

Elle a pour vocation d'être une passerelle pour un retour des élèves dans l'enseignement ordinaire.

SEGPA : Sections d'enseignements généraux et professionnels adaptés

Les SEGPA sont destinées aux élèves du collège qui ne maîtrisent pas toutes les connaissances et compétences attendues à la fin du cycle des apprentissages fondamentaux.

Les démarches pédagogiques utilisées prennent en compte les difficultés rencontrées par chaque élève, et s'appuient sur ses potentialités pour l'aider à construire et à réaliser son projet de formation.

SEGPA

Collège St Charles Camas
Collège St Vincent de Paul

ULIS : unités localisées pour l'inclusion scolaire

Les Ulis sont implantées dans les collèges et lycées. Elles accueillent des élèves handicapés qui ont besoin de modalités de scolarisation plus souples et plus diversifiées sur le plan pédagogique.

ULIS Collège

Collège Sévigné
Collège Cluny
Collège Chevreul Blancarde

ULIS Lycée

Don Bosco
Saint André